ENERCAL
L'ÉNERGIE DE TOUT UN PAYS

enercal.nc

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019-2020

NERCAL
www.enercal.nc
ME FRANCE
timefrance.fr
MAX
200 kg

SOMMAIRE

01 ENERCAL EN BREF > 5

Gouvernance
- Actionnariat
- Conseil d'administration
- Comité de direction
- Commissaires aux comptes

Engagements
- Raison d'être
- Ambitions
- Politique Qualité Santé-Sécurité Environnement
- Valeurs
- Démarche performance
- Écomobilité

Enercal au cœur du système électrique calédonien
- Le système électrique calédonien
- Le Modèle tarifaire

02 ACTIVITÉS > 21

Enercal Producteur
- Présentation du métier
- Faits marquants de l'exercice
- Chiffres clés de l'exercice

Enercal Transporteur
- Présentation du métier
- Faits marquants de l'exercice
- Chiffres clés de l'exercice

Enercal Distributeur
- Présentation du métier
- Faits marquants de l'exercice
- Chiffres clés de l'exercice

03 DES FEMMES ET DES HOMMES > 35

Les femmes et les hommes d'Enercal
- Sécurité
- Effectifs
- Formation

Engagement citoyen
- Votre énergie, on la soutient !
- La Gigawatt

04 COMPTES ANNUELS > 43

Chiffres clés financiers
- Produits des activités courantes
- Bilan
- Comptes de résultat
- Soldes intermédiaires de gestion
- Filiales

ENERCAL
L'ÉNERGIE DE TOUT UN PAYS

ENERCAL ENTREPRISE CALÉDONIENNE D'ÉLECTRICITÉ

437 agents

18 sites sur toute la Nouvelle-Calédonie

ENERCAL GESTIONNAIRE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

3 319 GWh d'électricité consommés

806 GWh d'électricité consommés en Nouvelle-Calédonie par les particuliers et les professionnels (hors métallurgie du nickel)

dont **53 %** d'énergies renouvelables

58 demandes de raccordement étudiées par Enercal

15 raccordements de nouvelles centrales de production d'énergie renouvelable

ENERCAL PRODUCTEUR

58 % des énergies renouvelables consommées en Nouvelle-Calédonie sont produites par Enercal

63 % de l'énergie totale consommée en Nouvelle-Calédonie est produite par Enercal

ENERCAL TRANSPORTEUR

1 200 km de réseau de transport sur la Grande-terre

ENERCAL DISTRIBUTEUR

26 communes clientes sur 33

42 965 contrats particuliers, professionnels et collectivités

01 EN BREF

ENERCAL

Gouvernance

Actionnariat

Nouvelle-Calédonie	333 090 actions	**54,421 %**
ERAMET	99 784 actions	**16,303 %**
EDEV (EDF)	97 796 actions	**15,978 %**
ENGIE Energie Services	66 045 actions	**10,791 %**
Collectivités locales	15 326 actions	**2,504 %**
Provinces	20 actions	**0,003 %**

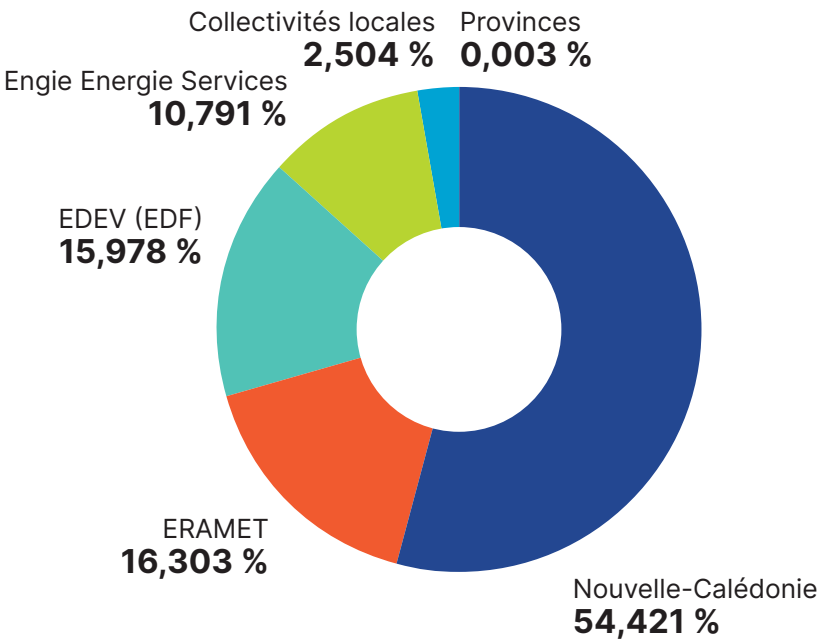

Conseil d'Administration au 30 juin 2019

Président : M. Guy-Olivier CUENOT, représentant la Province Sud

Administrateurs

M. Jacques LEGUERE,
représentant la Nouvelle-Calédonie

M. Didier POIDYALIWANE,
représentant la Nouvelle-Calédonie

Mme Virginie RUFFENACH,
représentant la Nouvelle-Calédonie

M. Pascal SAWA,
représentant la Nouvelle-Calédonie

M. Milakulo TUKUMULI,
représentant la Nouvelle-Calédonie

M. Marc ZEISEL,
représentant la Nouvelle-Calédonie

M. Adolphe DIGOUE,
représentant les communes
de la Nouvelle-Calédonie

M. Victor TUTUGORO,
représentant la Province Nord

M. Charles YEIWENE,
représentant la Province des îles Loyauté

M. Colin MCGIBBON,
représentant la société ERAMET

M. Gilles GALLEAN,
représentant la société EDEV

M. François LAFOREST,
représentant la société ENGIE
(ne siégeant plus au Conseil d'Administration)

M. Julien BOUYE, M. Edouard GOPE,
M. Julien PANTZ,
M. Teddy WONGSODJIRONO,
délégués du Comité d'entreprise

Commissaires aux comptes

Titulaires

CABINET PricewaterhouseCoopers Professional Services,
représenté par Mme Anne-Marie KLOTZ

CABINET KPMG, représenté par M. Jacques LE MAITRE

Suppléants

M. Daniel TEYSSIER

Mlle Lan NGUYEN

Comité de direction 2019-2020

Direction générale

Jean-Gabriel FAGET
Directeur Général, nommé le 1er mars 2020 en remplacement de M. Jean-Michel DEVEZA

Jean-Michel de GARRIGUES
Directeur Général délégué
en charge de la Transition Energétique

Laurence BAUDIER
Secrétaire Générale

Nicolas de COINTET
Directeur des Opérations
en poste depuis le 1er septembre 2020

Membres du Comité de direction *au 1er janvier 2021*

Cyril BERNARD
Responsable de la centrale
de Doniambo

Maxime CARRE
Responsable du
Service Distribution

Catherine JABER
Responsable du Service
des Ressources Humaines

Nathalie KUREK
Responsable
de la Communication

Stéphane LAVAL
Responsable du Service
Comptable et Financier

Thierry LEROUX
Responsable de la Performance -
Responsable des centrales
de Ducos, Doniambo et Prony
sur l'exercice 2019-2020

Julia LESAGE
Responsable du Département
Achats, Logistique
et Affaires Générales

Bruno MARDIROSSIAN
Responsable du Département
Systèmes d'Informations
Marion DONDANE occupait le poste
sur l'exercice 2019-2020

Xavier MERLEAU
Responsable de
la centrale de Prony

Arnaud MIGNON
Responsable de
la centrale de Népoui

Philippe PRIN
Responsable du
Département Juridique

Serge ROUSSIN
Responsable du Service
Hydraulique

Jérémy VENTURA
Responsable du Service
Transport et Gestion du
Système Électrique

ENERCAL

Engagements

Notre raison d'être

« Être la société néo-calédonienne de référence en matière énergétique, au service du développement durable du pays. »

Nos ambitions

- Garantir durablement l'optimisation et la sureté du **Système Electrique** calédonien.
- Etre l'acteur majeur de la **transition énergétique** en favorisant la maîtrise de l'énergie, l'émergence des nouvelles technologies et le développement des énergies renouvelables.
- Satisfaire nos **clients** et les collectivités locales en développant des solutions innovantes et adaptées à leurs attentes.
- Améliorer durablement la **rentabilité financière** de l'entreprise pour assurer ses missions et sa contribution à l'économie calédonienne.
- Adapter l'entreprise aux transformations du secteur en s'appuyant sur les plans de **performance** par métier.
- Mobiliser et former les **femmes et les hommes** au service de la stratégie de l'entreprise.

Politique Qualité Santé-Sécurité Environnement

ENERCAL est certifiée par l'AFNOR en matière de management de la Qualité (ISO 9001 version 2015) et management de l'Environnement (ISO 14001 version 2015) sur les activités du Transport et de la Distribution d'électricité, sur les services supports ainsi que sur les centrales de Production de Doniambo et Prony.

Valeurs

Démarche Performance

Enercal s'est engagée, en 2019, dans une démarche d'Excellence Opérationnelle dont le but est de conforter, améliorer et pérenniser la performance de l'Entreprise dans tous ses métiers.

FAITS MARQUANTS 19-20

Sur l'exercice, Enercal a engagé un consultant certifié « blackbelt » et a institué, début 2020, un Comité Performance au sein de la gouvernance de l'Entreprise. Ainsi, le pilotage du projet et le déploiement de l'Excellence Opérationnelle sont mis sous contrôle afin de pérenniser la transformation de l'Entreprise pour renforcer une culture de la Performance dans tous les domaines et l'installer durablement dans les domaines de la sécurité, de la satisfaction des clients et de la réduction des charges.

Écomobilité

Depuis 2018, enercal est adhérente de la charte écomobilité portée par l'ademe et met en œuvre un plan d'action visant notamment à :

- Réduire les coûts du parc automobile
- Réduire l'impact environnemental de la flotte automobile
- Développer l'électromobilité verte (associée à une production d'électricité renouvelable)
- Développer l'autopartage
- Réduire les déplacements de ses agents et de ses clients

Acteur engagé en Écomobilité 2018

FAITS MARQUANTS 19-20

Poursuite d'acquisition de véhicules électriques et du déploiement d'un réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques sur tout le territoire.

ENERCAL

Le système électrique calédonien

Le système électrique calédonien

Le système électrique décrit l'ensemble des acteurs du secteur qui permettent l'usage de l'électricité :

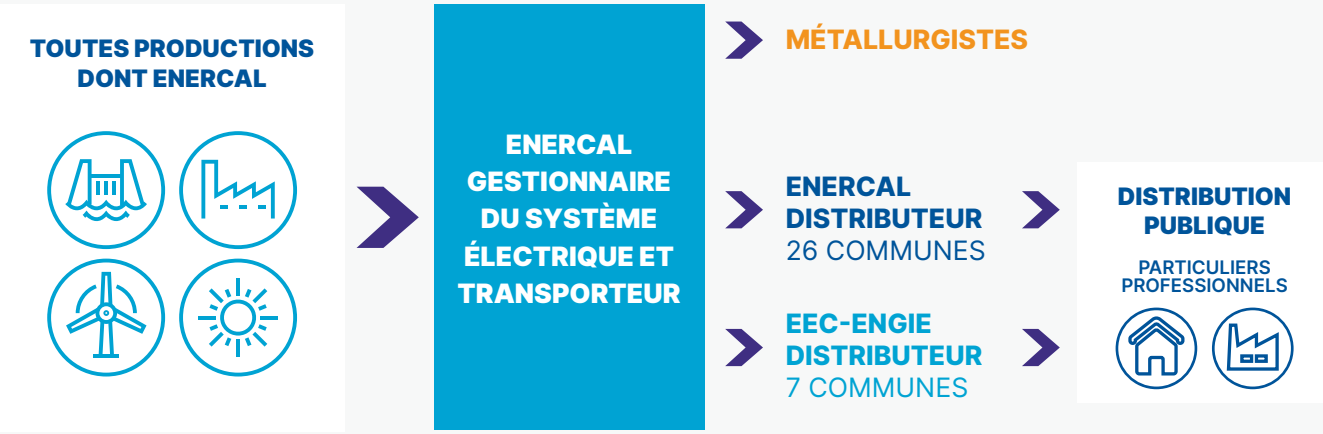

Les producteurs

- Ils sont plusieurs sur un marché concurrentiel.
- Ils produisent de l'électricité, de sources thermiques ou renouvelables.
- Ils ont une autorisation d'exploiter délivrée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

CHIFFRES CLÉS ENERCAL

Sur l'exercice 2019-2020, Enercal a produit

63 %

de la totalité de l'électricité consommée en Nouvelle-Calédonie et

58 %

de l'électricité renouvelable.

CHIFFRES CLÉS DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

3 319 GWh
d'électricité produits en Nouvelle-Calédonie dont

13 %
produits à partir de sources renouvelable

75 %
de cette électricité est destinée à la métallurgie du nickel et

25 %
à la Distribution Publique (particuliers et professionnels hors métallurgie du nickel

Le gestionnaire du système électrique et transporteur

- Il n'y en a qu'un par pays. Sur le territoire, la Nouvelle-Calédonie a confié cette mission à Enercal en 1972.
- Il participe au processus d'autorisation de tous les projets de production d'électricité sur la Grande-Terre pour garantir la possibilité de livrer l'électricité produite aux consommateurs.
- Il raccorde les moyens de production validés par le gouvernement au réseau de transport de la Grande-Terre.
- Il achète l'électricité produite aux producteurs selon un tarif fixé par le gouvernement.
- Il pilote l'ensemble des moyens de production de façon à produire l'électricité demandée par la consommation. C'est du temps réel. C'est ce qu'on appelle l'équilibre offre/demande (équilibre entre la production et la consommation).
- Il a une vision globale des acteurs du système électrique.
- Il transporte l'électricité des unités de production aux portes des communes où il la livre aux distributeurs, aux mines et aux usines métallurgiques.
- Il entretient, développe et adapte le réseau de transport aux évolutions du système. Notamment, il rend possible la transition énergétique : adaptation du réseau et des outils de pilotage.

CHIFFRES CLÉS ENERCAL

Enercal assure la distribution d'électricité dans
26
communes sur 33

Enercal gère
42 965
contrats

Les distributeurs

- Il y en a deux en Nouvelle-Calédonie : EEC-Engie et Enercal ; chaque commune choisit son distributeur sur appel d'offre.
- Ils achètent l'électricité, livrée au porte de la commune, au gestionnaire du système électrique selon un prix fixé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (GNC).
- Ils la livrent et la vendent aux consommateurs particuliers et professionnels au sein de chaque commune.
- Ils assurent la gestion du dossier client.
- Ils rendent des comptes à la commune sur la gestion technique et financière des réseaux (qui appartiennent à la commune) et des clients.

Le schéma pour la Transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC)

Le STENC a été élaboré et mis en place en 2015 par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie afin de mettre en place des actions visant :

- La réduction de la consommation énergétique,
- L'augmentation de la part du renouvelable dans la production d'électricité destinée à la distribution publique (hors usines métallurgiques) ; l'objectif est que 100 % de la consommation de la Distribution Publique soit produite à partir d'énergies renouvelables en 2030.
- La réduction des émissions de gaz à effets de serre.

CHIFFRES CLÉS 2019-2020

806 GWh
d'électricité sont consommés par la Distribution Publique (hors usines métallurgiques) dont

53 %
produits à partir d'énergies de sources renouvelables

FAITS MARQUANTS 19-20 SYSTÈME ÉLECTRIQUE

Sur l'exercice, Enercal a étudié 58 demandes de raccordements dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle des Investissements d'énergie pilotée par le gouvernement ; parmi eux, 9 projets ont été retenus par le GNC

Sur l'exercice, Enercal a raccordé au réseau de transport de la Grande-Terre 15 nouvelles centrales photovoltaïques

Enercal a mené une campagne de sensibilisation des calédoniens à la maîtrise des consommations électriques. Novembre/décembre 2019 et février/mars 2020 : campagne télévisée « les survoltés » pour réduire sa facture d'électricité.

AUTRES FAITS MARQUANTS 19-20

Crise sanitaire COVID-19

Courant mars 2020, la Nouvelle-Calédonie a été touchée par la crise sanitaire internationale causée par le virus de la COVID-19 conduisant à la mise en place d'un confinement strict de la population.

L'activité de la société a été maintenue en ayant recours au télétravail et en maintenant des agents physiquement en poste lorsque cela était indispensable pour assurer la continuité de l'activité de service public. A aucun moment, la continuité d'exploitation de la société n'a été remise en cause.

Le Modèle tarifaire

La délibération N°195 du 5 mars 2012, applicable au 1er janvier 2013, pose les bases d'un modèle tarifaire qui fixe la rémunération de l'ensemble des acteurs du système électrique : les producteurs, les distributeurs et le transporteur-Gestionnaire du Système Électrique (GSE).

- les Producteurs vendent l'électricité qu'ils produisent au GSE. Pour chaque producteur, le tarif applicable est validé par le Gouvernement pour 20 ou 25 ans ; il couvre ses charges et sa marge.
- les Distributeurs vendent aux consommateurs calédoniens l'électricité qu'ils ont achetée au GSE. Le tarif de vente applicable est fixé par le Gouvernement et inchangé depuis 2008. Il prend en compte leurs charges et leur marge.
- entre les deux, le transporteur – Gestionnaire du système électrique (GSE) achète l'ensemble des productions d'électricité du territoire aux Producteurs, achemine ce mix électrique aux portes des communes où il le vend aux Distributeurs. Cette mission a été confiée à Enercal en 1973.

Le tarif de vente de l'électricité aux Distributeurs est fixé par le Gouvernement qui l'a figé depuis 2008 pour garantir la rentabilité des Distributeurs sans augmenter les prix de vente aux consommateurs. Il ne tient pas compte des charges et de la marge du GSE qui assume le déficit du système électrique calédonien.

Le cas échéant, le déficit du système électrique calédonien est inscrit dans le Modèle Tarifaire à travers la Composante de Stabilisation (CS) qui peut être versé au Gestionnaire du système électrique. Le Gouvernement n'a pas versé de CS à Enercal depuis 2013.

FAITS MARQUANTS 19-20
MODÈLE TARIFAIRE

Courrier du Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Dans un courrier adressé à Enercal fin décembre 2019, le Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a indiqué que : « *Depuis de nombreuses années, en absence de paiement de la Composante de Stabilisation, ENERCAL assume un rôle de "banquier" du système électrique. J'ai pleinement conscience que cette situation n'est plus soutenable et que des démarches doivent être engagées. Pour cette raison, j'ai demandé au membre du gouvernement en charge de l'énergie d'organiser des discussions, dès le début de l'année 2020 en vue de définir les solutions qui permettraient d'aboutir à un apurement des compensations financières non réglées. Il conviendra également de s'inscrire dans une réforme du système électrique et du modèle tarifaire sur les bases des recommandations de la CRE* ».

IT : Indice du Transport

L'arrêté 2016-1927 publié en septembre La décision du gouvernement de maintenir l'ID (Indice de Distribution) à 1 au cours de l'exercice 2019-20 a conduit à une baisse de tarif du transport IT de 6,65%, soit 535 millions de F.CFP.

Composante de Stabilisation (CS)

La décision du gouvernement de maintenir l'ID (Indice de Distribution) à 1 au cours de l'exercice 2019-20 conduit à un montant de CS égal à 5 018 millions de F.CFP, montant qui peut être versé à ENERCAL par la Nouvelle-Calédonie et/ou intégré dans la variable KP du Modèle Tarifaire.
L'arrêté 2020-469 publié en avril 2020 a apporté une modification dans le calcul de la CS et donc de la variable KP en intégrant l'impact du protocole d'accord valable depuis le 1er janvier 2020 sur les modalités de la participation de la société ENERCAL au plan de sauvetage de la SLN. Sur l'exercice, cette modification de calcul s'élève à 500 millions de F.CFP.

KT – Variable de correction du Transport

Cette variable est la différence entre la marge prévisionnelle calculée par le Modèle Tarifaire et la marge réelle du gestionnaire du réseau de Transport.
Sur l'exercice, le gestionnaire du réseau de Transport a été surrémunéré à hauteur de 704 millions de F.CFP.
Cette valeur sera intégrée au calcul de l'IT à partir du 1er octobre 2020, pour une durée d'un an.

KD – Variable de correction de la Distribution

Cette variable est la différence entre la marge prévisionnelle calculée par le Modèle Tarifaire et la marge réelle du gestionnaire du réseau de Distribution.
Sur l'exercice, le gestionnaire du réseau de Distribution ENERCAL a été sous-rémunéré à hauteur de 372 millions de F.CFP.
Cette valeur sera intégrée au calcul de l'ID à partir du 1er octobre 2020, pour une durée d'un an.

KP – Variable de correction de la Production et des ventes réelles de l'énergie de Yaté

L'arrêté 2016-1927 publié en septembre 2016 a apporté une modification au calcul de la variable kp de correction des écarts de prévision à la production et a intégré la variable kyaté correspondant à l'écart entre les ventes réelles et théoriques d'énergie à partir du barrage de Yat é. Cet arrêté prévoit également que si des CS non nulles ont été votées, le gouvernement peut tenir compte de ces CS dans le calcul de KP.
Au total, ce calcul de KP avec CS est de 5 079 millions de F.CFP sur l'exercice, cette valeur sera intégrée au calcul de l'ID à partir du 1er octobre 2020, pour un an.
Au global, il est enregistré, dans un compte de régularisation au 30 juin 2020, un montant de 4 747 millions de F.CFP en produits à recevoir.

FAITS MARQUANTS 19-20
MODÈLE TARIFAIRE

Vœu du Conseil d'Administration

Lors de sa séance du 16 juin 2020, le Conseil a émis à l'attention du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie le vœu suivant :
Faisant le constat :

- *D'une Composante de Stabilisation non versée depuis juillet 2013 (qui se monte à 5 018 millions au 30 juin 2020),*
- *D'une prévision de très forte dégradation de la trésorerie d'Enercal qui conduit aux découverts suivants : -1 828 MF fin juin 2020, -2 601 MF fin juin 2021, -6 128 MF fin juin 2022,*
- *De la perspective de cessation de paiement de l'entreprise à cette échéance de deux ans,*
- *D'un modèle tarifaire structurellement déficitaire de l'ordre de 4 milliards de FCFP par an que supporte seule Enercal.*

Le Conseil d'Administration d'Enercal émet le vœu que le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :

- *Apporte rapidement les modernisations nécessaires au modèle tarifaire, sur la base des recommandations de la CRE, comme il s'y est engagé par courrier en date du 31 décembre dernier,*
- *Adopte à court terme une règle d'évolution périodique des tarifs, en s'inspirant du modèle des carburants,*
- *Lance en parallèle le chantier de la réforme de la grille tarifaire pour favoriser les économies d'énergie, accompagner la transition énergétique et refléter les coûts réels du système,*
- *Associe pleinement à ces travaux Enercal, l'acteur de référence du secteur ».*

Arrêtés
Sur l'exercice, l'arrêté 2019-747 relatif au plafonnement de l'ensemble des redevances de concession a été mis en œuvre au 1er janvier 2020.

Sur l'exercice, l'arrêté 2020-123 relatif à la 4e période tarifaire et aux revenus des opérateurs de transport et de distribution a été voté : du 1er avril 2020 au 30 septembre 2021, ces revenus ont été fixés au même niveau que sur la 3e période tarifaire.

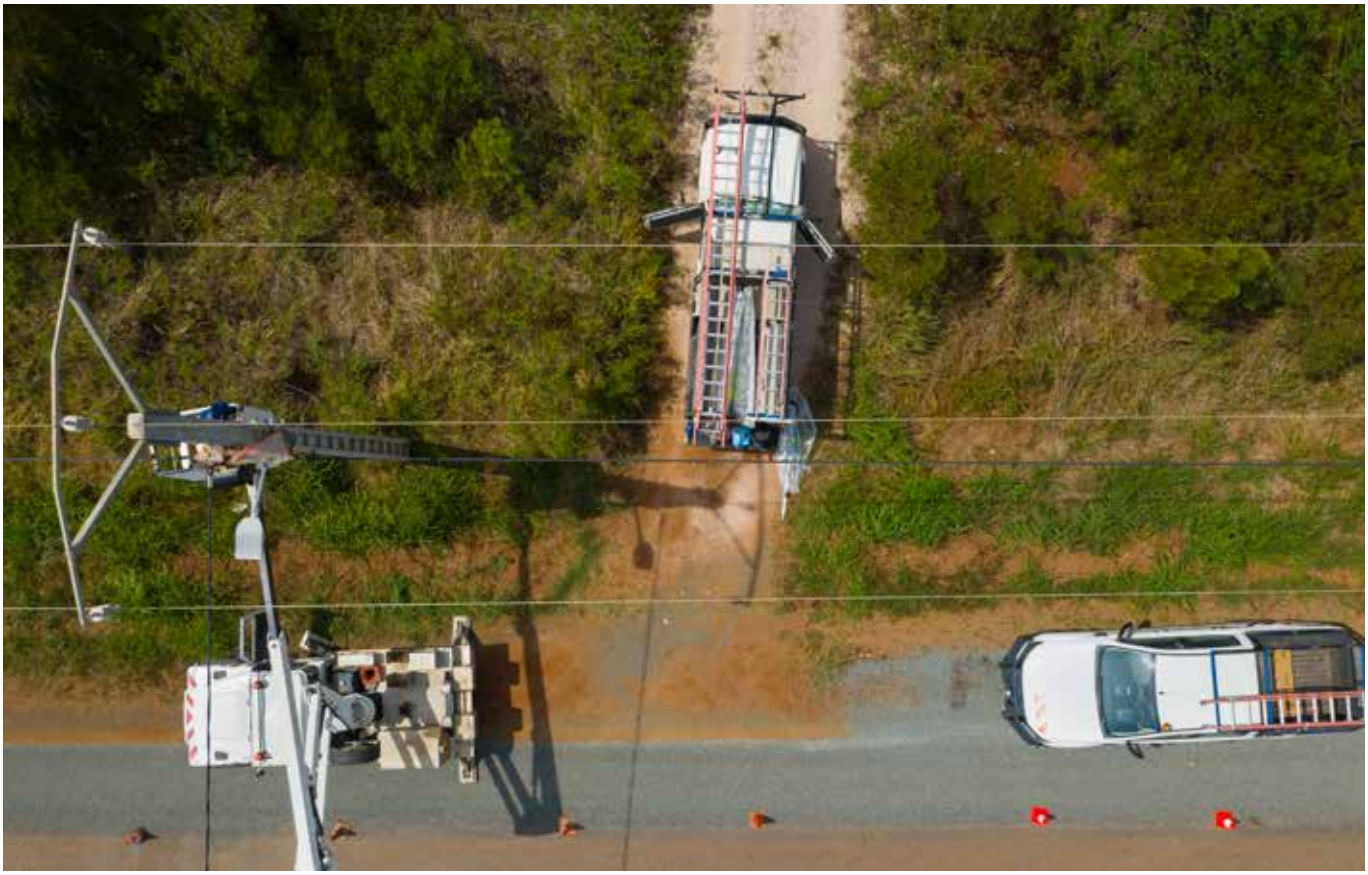

02 ACTIVITÉS

3 MÉTIERS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

1er PRODUCTEUR D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

ENERCAL
Producteur

Le métier de producteur

Enercal produit de l'électricité :

- pour la Distribution Publique à partir de moyens qui lui appartiennent en propre ou qu'elle exploite pour le compte d'autres entités ;
- pour les usines métallurgiques de la Société Le Nickel-SLN et de VALE NC à partir de moyens qu'elle exploite pour leur compte.

Enercal, premier producteur d'électricité et d'électricité à base d'énergies renouvelables, produit :

- **63 % de l'énergie totale** consommée en Nouvelle-Calédonie est produite
- **58 % des énergies renouvelables** consommées en Nouvelle-Calédonie

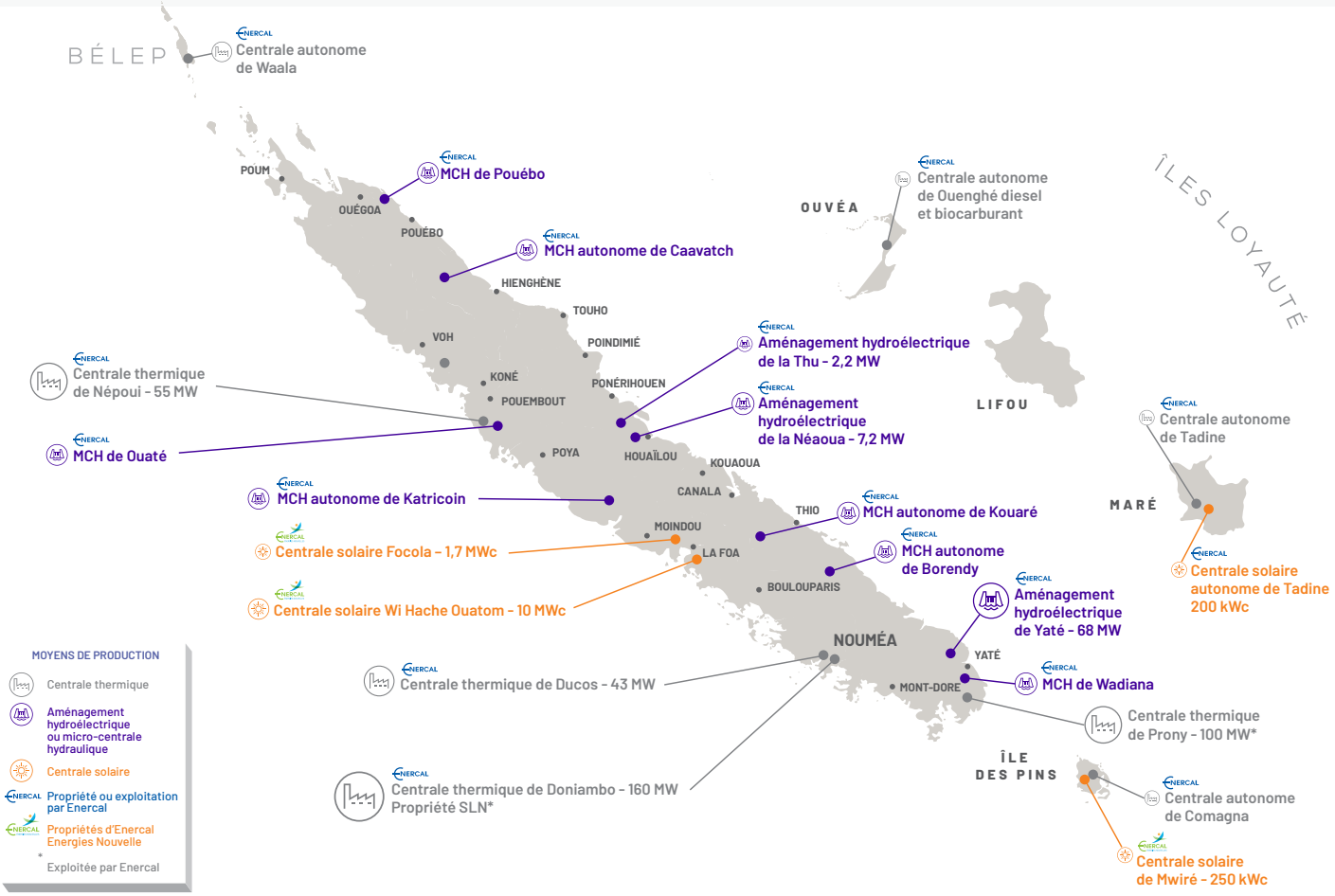

FAITS MARQUANTS 19-20
PRODUCTION

Cours du pétrole

Le cours du pétrole, en baisse avec une faible volatilité, a conduit la société à décider de ne pas se couvrir sur ses achats de fuel sur l'exercice 2019-20. Cette politique est prolongée jusqu'à nouvel ordre sur l'exercice 2020-21.

Décision d'arrêt des moteurs de la centrale de Népoui

Le Conseil d'Administration, en sa séance du 27 février 2018, a décidé l'arrêt des 4 moteurs de la centrale de Népoui.
La durée de vie des moteurs de la centrale sera donc prolongée jusqu'en 2024 et adossée à un plan d'investissements de 600 millions de F.CFP.

En parallèle, il a été lancé :

- Des études pour la reconversion du site de Népoui en vue de favoriser tout projet créateur d'emplois locaux et préparer l'accompagnement exemplaire de la mobilité ou de la reconversion des personnels.
- Une étude pour valoriser le démantèlement de la centrale qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement en faveur du développement durable pris par la société dans le cadre de la récente certification ISO 14001.

Il a été constaté sur l'exercice, sur la base de l'étude de démantèlement, les éléments suivants :

- Une provision pour démantèlement d'une valeur de 633 millions de F.CFP, étalée sur 5 années, donnant lieu à une dotation aux provisions de 126 millions de F.CFP par an.
- Une provision pour remise en état du site d'une valeur de 119 millions de F.CFP. L'impact de cette provision sur le compte de résultat de l'exercice est de 104 millions de F.CFP.
- Une provision pour désamiantage d'une valeur de 60 millions de F.CFP qui impacte le compte de résultat de l'exercice pour ce montant.

Par ailleurs, les perspectives de reconversion du site ne permettant pas à ce jour une visibilité sur la valeur d'usage des actifs, il a été procédé à :

- Un amortissement accéléré des biens relatifs à la centrale sur les 4 exercices à venir. Cet amortissement exceptionnel représente un montant de 172 millions de F.CFP sur l'exercice.
- L'accélération de la provision pour dépréciation des stocks de pièces de rechange. La provision est constatée sur la base d'1/5e de la VNC au 30 juin 2020. L'impact sur le résultat de l'exercice est de 102 millions de F.CFP.

Fiabilisation des moyens de production

Les travaux relatifs à la production d'électricité ont concerné de nombreux projets liés à la fiabilisation des installations de production.

Mise en œuvre de la transition énergétique

- Les nouveaux projets de moyens de production d'énergies renouvelables d'Enercal sont développés par la filiale Enercal Energies Nouvelles.
- Le projet « îles)- 100% EnR » a été lancé pour les îles de Maré et Ile des Pins. La première phase (1re étape ferme PV + batterie) sera mise en service au 2e semestre 2021.

PRODUCTION THERMIQUE *opérée par Enercal (en GWh)*	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**
Doniambo	1 066,5	1 036,5	950,2
Népoui	281,1	242,7	192,4
Prony	691,2	654,8	676,7
Ducos	25,0	11,6	1,1
Centrales diesels des îles	0,2	0,1	0,3
Autres	23,3	30,4	32,6
Production thermique opérée par Enercal nette totale	**2 087,3**	**1 976,1**	**1 853,3**

PRODUCTION RENOUVELABLE *opérée par Enercal (en GWh)*	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**
Yaté	261,0	298,7	236,4
Néaoua	15,5	11,7	16,5
Thu	5,8	5,4	2,3
Micro-centrale hydroélectriques	0,2	0,4	0,2
Maré	0,2	0,2	0,2
Production hydraulique opérée par Enercal nette totale	**282,7**	**316,4**	**255,6**

PRODUCTION RENOUVELABLE *opérée par Enercal Energies Nouvelles (en GWh)*	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**
Mwiré	0,3	0,25	0,3
Wi Hache Ouatom	-	3	14,7
Focola	-	1	2,5
Production renouvelable opérée par Enercal Energies Nouvelles nette totale	**0,3**	**4,25**	**17,5**

LE GESTIONNAIRE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE PILOTE, EN TEMPS RÉEL, LES MOYENS DE PRODUCTION.

ENERCAL
Transporteur

Le métier de transporteur

La Nouvelle-Calédonie a confié à Enercal, en 1972, l'exploitation du réseau de transport électrique de la Grande-Terre.

À ce titre, Enercal assure 2 rôles clés :

- **L'équilibre entre l'offre (la production) et la demande (la consommation) en électricité de la Distribution Publique.**
  L'énergie ne se stockant pas à grande échelle, le gestionnaire du système électrique pilote, en temps réel, les moyens de production du territoire destinés à la Distribution Publique de façon à assurer à tout moment et sur tout le territoire l'équilibre offre / demande. Cet équilibre est géré par le Bureau de Conduite Centralisée (BCC) du système électrique situé au siège d'Enercal à Nouméa.

- **Le transport de l'électricité haute tension des unités de production vers les clients de la concession de transport que sont la Société Le Nickel-SLN et les deux distributeurs d'électricité, EEC et Enercal.**
  La livraison de l'électricité aux distributeurs EEC et Enercal se fait sur l'ensemble des localités de la Grande-Terre. La gestion du réseau de transport est assurée par Enercal.
  La mission de transporteur confère à Enercal le rôle de gestionnaire du système électrique.
  Cf. Enercal en bref / le système électrique calédonien (page 13).

FAITS MARQUANTS 19-20
TRANSPORT

Évolution des ventes

- Il est constaté sur l'exercice une baisse des ventes d'énergie à la Distribution Publique (DP) de 2,7 % en volume dont :
  - -4,6 % pour les ventes à EEC. Cette baisse est due pour 0,5 % à l'accroissement de la production d'énergies renouvelables raccordée sur les réseaux de distribution d'EEC et pour 3,9 % à l'augmentation de la part des auto-consommateurs sur le réseau de Distribution d'EEC/ENGIE et à une baisse sur les ventes des clients Moyenne Tension (-7,3 %) liée à la situation économique et à la crise sanitaire.
  - -1,4 % pour les ventes à Enercal : hausse des ventes BT, baisse des ventes MT : -0 ,7 % pour les ventes aux clients des distributions Enercal : hausse des ventes Basse Tension (+0,5 %), baisse des ventes Moyenne Tension (-2 ,2 %).

Mise en œuvre de la transition énergétique de la NC

- Le mix énergétique 2019-20 montre une croissance des énergies renouvelables entre les 2 exercices de 60 GWh, soit un quasi doublement de la production solaire qui atteint 122 GWh. Le taux de pénétration des énergies renouvelables dans le mix de la Distribution Publique s'établit à 24,4 % dont 14,6 % de photovoltaïque.

- Une très forte augmentation des productions photovoltaïques avec l'achat de 117 GWh, soit une croissance de 120 % par rapport à l'année passée.

- Le projet « GEODE » de remplacement du SCADA, système de pilotage de l'équilibre offre / demande du système électrique de la Grande-Terre a connu un ralentissement du fait de la crise de la COVID 19, empêchant les spécialistes de venir sur le territoire. La mise en service est visée pour le 2e trimestre 2021.

- Enercal a mis en service un deuxième transformateur sur le poste de Boulouparis afin de permettre l'évacuation des nombreux projets EnR raccordés sur ce poste.

- Le projet « BEST » de batterie système de gestion de la fréquence pour permettre la poursuite du raccordement des EnR intermittentes a été lancé. Cette batterie de 25 MWh sera installée à Népoui et mise en service dans l'exercice 2022/2023.

Aide au plan de sauvetage de la SLN

Au cours de l'exercice, un protocole d'aide d'ENERCAL au plan de sauvetage de la SLN a été signé, avec application au 1er janvier 2020.
Cette aide mensuelle est fixée sur l'évolution du cours du LME, avec une notion de réciprocité basée sur un cours « pivot » du LME.
Ce protocole prévoit une aide d'un montant maximum d'un milliard par an, ou à l'inverse une rétribution d'Enercal maximale d'un milliard en cas de cours élevé au LME, et ce, jusqu'au 31 décembre 2023.

Chiffres clés 2019-2020 - Transporteur

km de réseau de transport	2017-2018	2018-2019	2019-2020
150 kV	555,5	555,5	555,5
33 kV	649,4	649,4	649,4

Ventes d'energie Enercal transport - GWh	2017-2018	2018-2019	2019-2020
EEC-Engie	463 *(-2,2 %)*	447 *(-3,5 %)*	426,8 *(-4,5 %)*
ENERCAL Distribution	271 *(+4,6 %)*	274 *(+1,1 %)*	269 *(-2,0 %)*
Mines SLN	30 *(0,0 %)*	30 *(0,0 %)*	31,5 *(+4,9 %)*
TOTAL	**764** *(+0,2 %)*	**751** *(-1,7 %)*	**727** *(-3,2 %)*

ENERCAL DISTRIBUTEUR, AU SERVICE DE LA SATISFACTION DE SES CLIENTS.

ENERCAL
Distribution

LE MÉTIER DE DISTRIBUTEUR

Enercal Distributeur, le partenaire des communes au service de la qualité de fourniture et de services pour ses clients.

26 communes, sur les 33 que compte la Nouvelle-Calédonie, ont confié leur service de distribution de l'énergie électrique à Enercal depuis plus de 40 ans.

Enercal s'engage à travers ses contrats de concession de distribution publique d'électricité à :

- **Raccorder** les clients particuliers et professionnels dans un souci d'équité de traitement sur tout le territoire.
- **Développer** en concertation avec la commune et exploiter les réseaux publics de distribution d'électricité confiés en tant qu'exploitant innovant, compétent et diligent.
- **Garantir** un service performant et de proximité à ses clients fondé sur l'écoute et la satisfaction des attentes.
- **Faciliter** la transition énergétique de ses clients.

Enercal Distributeur est présente sur tout le territoire au plus proche de ses clients à travers

12 points d'accueil qui assurent l'accueil de la clientèle ainsi que l'exploitation et la maintenance

Ils sont situés à :
Dumbéa pour la zone Sud
La Foa pour la zone Centre
Koné, Ouégoa, Poum et **Bélep** pour la zone Ouest et Nord
Poindimié et **Houaïlou** pour la zone Est
Maré, Ouvéa, île des Pins pour les Îles
Nouméa pour l'ensemble des communes clientes

FAITS MARQUANTS 19-20
DISTRIBUTION

Évolution des ventes

- Croissance du nombre de clients à 42 963.

- Baisse des ventes en volume : - 0,7 %
  - haute tension = - 2,2 %
  - basse tension = + 0,5 %

- Depuis décembre 2008, les tarifs de la distribution n'ont pas été augmentés. Avec la mise en place de la TGC au 1er octobre 2018, les tarifs BT-UD ont été baissés de 2,75 %.

Renouvellement des concessions de distribution d'électricité

Île des Pins

La concession est arrivée à son terme le 10 juin 2020. Après un appel d'offres lancé par la commune, ENERCAL a été reconduit comme concessionnaire de la distribution d'électricité de l'Île des Pins pour une durée de 20 ans.
La traduction comptable de cette reconduction est intervenue sur l'exercice.

Thio

La concession prendra fin le 21 janvier 2021. Après un appel d'offres lancé par la commune sur l'exercice, le concédant a attribué la concession pour une durée de 20 ans à EEC-ENGIE.
La traduction comptable de la perte de cette concession interviendra sur l'exercice 2020-21.

Services aux clientèles

- Développement de l'usage des services digitaux : application mobile « Enercal & Moi » et agence en ligne enercal.nc depuis lesquelles les principales démarches sont possibles de partout, à tout moment, ainsi que le portail de données à destination des concédants.

- Ouverture d'un accueil à Poum et de la nouvelle agence de Koné.

Ouvrages de la distribution

- Nombreux travaux de réhabilitation, réaménagement et renforcement des réseaux HT et BT.

Mise en œuvre de la transition énergétique

- Premiers tests de compteurs communiquant sur Dumbéa et Boulouparis ; les premiers résultats de satisfaction client sont très encourageants.

- Sensibilisation des clients à l'élagage en amont de la saison cyclonique : campagne commune OPT, EEC et Enercal en nov/déc 2019.

- Conseils sur la baisse des consommations électriques en agence et sur le site enercal.nc.

Chiffres clés 2019-2020 - Distribution

NOMBRE DE CONTRATS	2016-2017	2017-2018	2018-2019
HAUTE TENSION	390	407	410
SOLAIRE	513	525	526

QUALITÉ DE FOURNITURE	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Temps de coupure sur incident et travaux programmés par client	627	518	406

KM DE RÉSEAU	2017-2018	2018-2019	2019-2020
HAUTE TENSION	2 198	2 082	2 819
BASSE TENSION	2 034	2 019	2 088
TOTAL	**4 232**	**4 101**	**4 907**

NOMBRE DE CONTRATS	2017-2018	2018-2019	2019-2020
HAUTE TENSION	407	410	414
SOLAIRE	525	526	544
BASSE TENSION	41 264	41 301	42 007
TOTAL	**42 196** *(+3,9 %)*	**42 237** *(+0.1 %)*	**42 965** *(+1,7 %)*

VENTE D'ÉNERGIE ENERCAL DISTRIBUTEUR *en GWh*	2017-2018	2018-2019	2019-2020
HAUTE TENSION	117	120	117
BASSE TENSION	159	160	161
SOLAIRE	0	0	0
TOTAL	**276** *(+4,5 %)*	**280** *(+1,4 %)*	**278** *(-0,7 %)*

VENTE D'ÉNERGIE ENERCAL DISTRIBUTEUR *en millions de F.CFP*	2017-2018	2018-2019	2019-2020
HAUTE TENSION	2 331	2 411	2 344
BASSE TENSION	5 991	5 944	5 989
SOLAIRE	19	20	21
TOTAL	**8 341** *(+3,4 %)*	**8 375** *(+0,4 %)*	**8 354** *(-0,3 %)*
PART HAUTE TENSION / TOTAL VENTES	27,9 %	28,8 %	28,1 %
PART SOLAIRE / TOTAL VENTES	0,2 %	0,2 %	0,3 %
PART BASSE TENSION / TOTAL VENTES	71,8 %	71,0 %	71,7 %

VENTES PAR CLIENT *en kWh*	2017-2018	2018-2019	2019-2020
HAUTE TENSION	286 742 *(+2,8 %)*	292 650 *(+2,1 %)*	282 608 *(-3,4 %)*
BASSE TENSION	3 850 *(-1,6 %)*	3 851 *(0,0 %)*	3 832 *(-0,5 %)*

03 DES FEMMES ET DES HOMMES

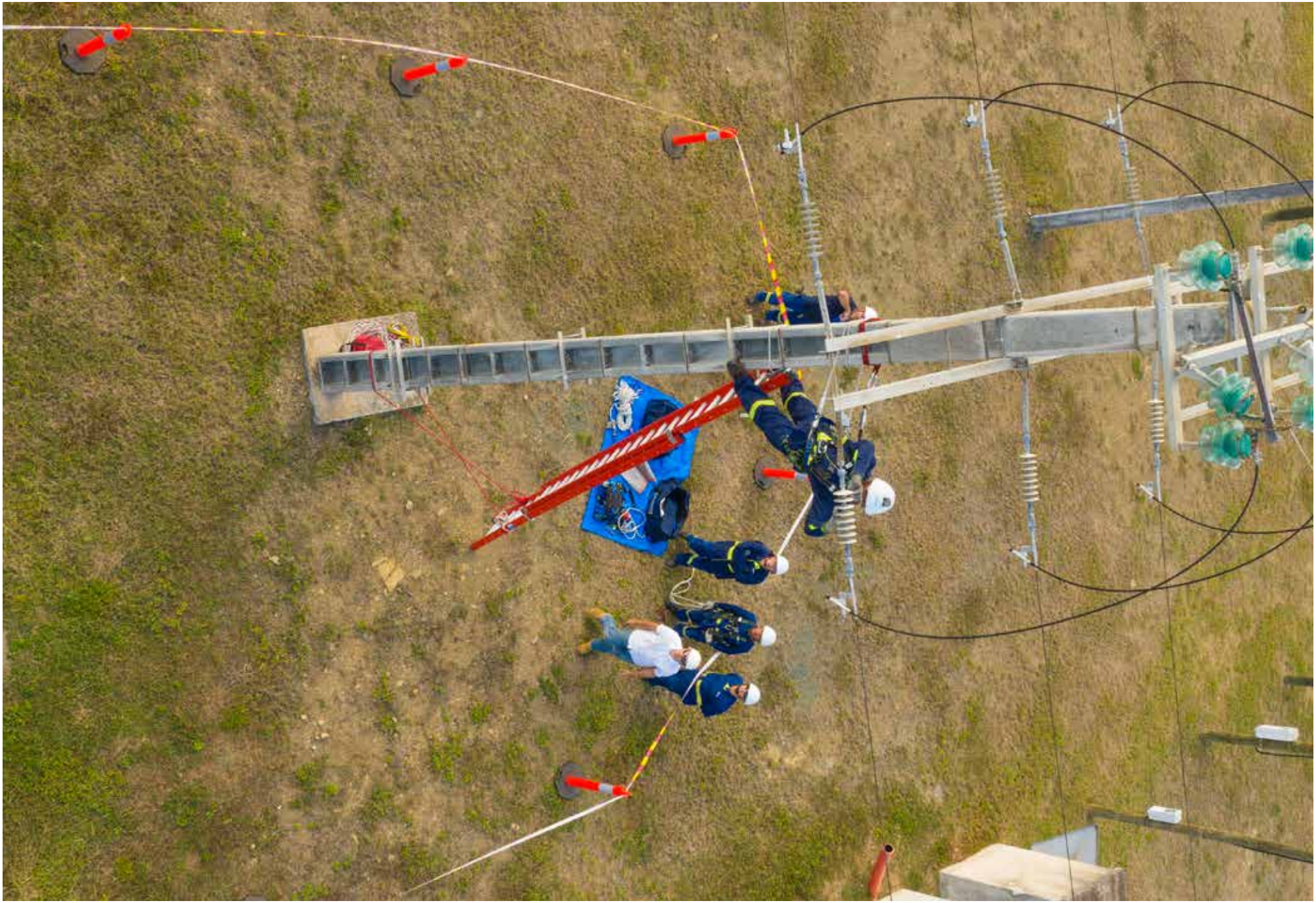

ENERCAL

Les femmes et les hommes d'Enercal

Sécurité

Enercal présente des résultats Sécurité stables pour l'exercice 2019/20.
Avec 24 accidents de travail dont 10 avec arrêt de travail (ATAA), le taux de fréquence reste stable à 14,5 mais très au-delà de l'objectif fixé inférieur à 5 (3 ATAA sur l'exercice).
Ces 10 accidents avec arrêt de travail conduisent à un taux de gravité stable (0,33 pour 240 jours d'arrêt de travail) pour un objectif fixé inférieur à 0,10 correspondant à 60 jours d'arrêt.
L'ensemble des sites de l'Entreprise est concerné par les accidents de travail dont les origines sont principalement liées à la circulation de plain-pied et à la manutention manuelle de charges.
Un « STOP Sécurité » a été réalisé sur tous les sites Enercal pour permettre aux agents de s'exprimer sur des solutions d'amélioration ; une évaluation du Système de Management de la Sécurité a été menée par un expert externe ; des groupes de travail ont été conduits pour mettre en œuvre un plan d'actions.
Enercal s'engage pour les 3 années à venir sur un Plan Excellence Santé-Sécurité afin d'atteindre l'objectif du 0 accident durable en 2023.

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Taux de fréquence*	2,9	14,5	14,5
Taux de gravité**	0,02	0,4	0,4

** taux de fréquence = (nb d'accidents de travail avec arrêt / nb d'heures travaillées) * 1 000 000*
*** taux de gravité = nb de jours d'arrêt/ 1 000 heures travaillées*

Effectifs

Au 30 juin 2020, l'effectif administratif total de l'Entreprise s'élève à 437 personnes dont 422 agents permanents (CDI).
La gestion déléguée des Centrales de Doniambo et de Prony est assurée par ENERCAL et représente près d'un tiers de l'effectif total permanent.
L'âge moyen est de 40 ans pour une ancienneté moyenne de 13 années.
Le nombre d'heures supplémentaires a baissé de 3,8 % par rapport à l'an passé. Cet indicateur fait partie du Plan de Performance de l'Entreprise.

Effectifs	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Agents d'Execution	247	234	234
Agents de Maitrise	142	145	150
Cadres	46	50	53
TOTAL	435	429	437
Âge moyen (agents permanents)	39,0	39	39,9

Formation

ENERCAL est une entreprise « apprenante » qui considère que les compétences de ses agents constituent son actif principal. Au cours de l'exercice, 11 270 heures de formation et de perfectionnement des connaissances ont été dispensées au personnel de la société.
Les dépenses de formation représentent 1,8% du montant des rémunérations versées au personnel.
Elles correspondent à la nécessité de maintenir et de développer les compétences du personnel face à l'évolution des technologies utilisées.

Avec le réseau des formateurs occasionnels internes, l'accent a été mis sur les formations techniques organisées autour d'objectifs de compétences et de performances.

Nombre d'heures de formation	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Formation technique	6 087	7 585	6 560
Formation Prévention Sécurité	5 413	4 156	4 710
TOTAL	11 500	11 741	11 270

FAITS MARQUANTS 19-20
FEMMES ET HOMMES

Reconversion de la centrale de Népoui

Dans le cadre de la transition énergétique du territoire, le Conseil d'Administration de février 2018 a décidé d'arrêter les moteurs de la centrale de Népoui à la mise en service de la centrale pays. Dans ce contexte, Enercal s'est organisée pour faire de cette situation un projet social exemplaire à travers un travail partagé avec les instances internes (Comité d'Entreprise, délégués syndicats et agents impactés) et externes. La gestion de l'arrêt de la centrale de Népoui a ainsi donné lieu à la mise en place d'un comité de reconversion « Népoui 2024 » présidé le membre du gouvernement en charge de l'énergie. Sur l'exercice, il s'est réuni à deux reprises, le 20 novembre 2019 et le 24 février 2020.

ENERCAL
Engagement citoyen

Outre les emplois directs et indirects, les investissements, les impôts et contributions diverses qui sont en totalité injectés dans l'économie calédonienne, le groupe Enercal s'implique dans la vie citoyenne de la Nouvelle-Calédonie à plusieurs titres :

Votre énergie, on la soutient !

Chaque année, Enercal apporte un soutien pécuniaire ou sous forme de dons à plus d'une centaine d'associations, clubs ou organismes qui contribuent, sur le territoire, au développement du sport, de la culture, de l'enseignement, de la solidarité, de l'innovation, de la jeunesse ou du respect de l'environnement.

Ainsi, en 2019-2020,
Enercal a notamment soutenu :

- Le Festival du cinéma de La Foa
- Le Musée Maritime de Nouvelle-Calédonie
- Les conférences TEDx
- La Mégarando
- La ligue calédonienne de sport adapté
- Les fêtes et foires de communes : Boulouparis, Hienghène, Païta, Thio…
- L'ACESTE CNAM
- L'association pour un Juvénat Calédonien
- Le lycée Jules Garnier
- L'Association Talents Calédoniens
- L'EGC
- Symbiose
- Scal'air
- De nombreux écoles, clubs sportifs et associations des différentes communes de Nouvelle-Calédonie

La Gigawatt

Enercal organise, tous les ans depuis 1995, la Gigawatt : une course de 4, 10, 20 ou 30 km qui part du barrage de Yaté et longe la ligne de transport de l'électricité entre Yaté et Nouméa. Avec environ 1 300 participants par édition, la Gigawatt est devenue l'événement sportif le plus populaire du territoire. Enercal a imaginé et finance entièrement la course et a confié sa direction technique à Challenge Organisation.

Depuis 25 ans, la Gigawatt a conservé ses valeurs originelles que sont :

- Le partage : plus de 150 agents Enercal bénévoles assurent l'accueil et le ravitaillement des coureurs sur le parcours.
- Le respect de l'environnement : la course s'intègre de façon respectueuse et éphémère à l'environnement et Enercal, à travers une convention avec La Direction de l'Environnement de la Province Sud, contribue au reboisement du site protégé et aménagé des Bois du Sud qui accueille l'arrivée de la Gigawatt.

Le 4 août 2019, pour la 25e édition de la course, 1171 coureurs confirmés ou de loisirs ont pris le départ de la course sur le barrage de Yaté. À l'occasion de la 25e, des animations ont été proposées aux concurrents sur le site d'arrivée de la Gigawatt au Bois du Sud : scène musicale, rétrospective en images, massages de récupération...

Les visites

Plus de 500 visiteurs institutionnels, scolaires ou associatifs ont découvert Enercal et ses activités à travers la visite d'une ou plusieurs de ses unités.

04 COMPTES ANNUELS

ENERCAL
ENERCAL

CHIFFRES CLÉS FINANCIERS

Produits des activités courantes

Pour pouvoir connaître la croissance réelle du Chiffre d'Affaires des ventes d'énergie de la Distribution Publique d'Enercal entre 2 exercices, il faut ajouter au Chiffre d'Affaires facturier les variables KT, KD et KP du Modèle Tarifaire relatives à l'exercice en cours. Ainsi, comme le montre le tableau ci-après, le Chiffre d'Affaires Distribution Publique croit par rapport à l'exercice précédent de 14,8%.
Entre les deux exercices, les ventes d'énergie aux métallurgistes KNS et SLN augmentent de 419 millions de F.CFP.

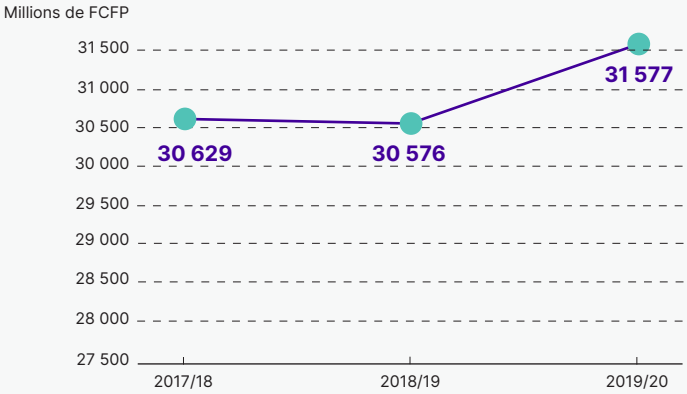

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, à 982 millions de F.CFP, est en hausse de 198 millions de F.CFP par rapport à l'exercice 2018-19.
Hors l'impact des 500 millions de F.CFP du protocole d'accord sur les modalités de participation de la société Enercal au plan de sauvetage de la SLN, cette hausse est essentiellement due à la hausse des produits d'exploitation de 234 millions de F.CFP très légèrement neutralisée par l'augmentation des charges d'exploitation de 36 millions. Si l'impact des provisions de Népoui est neutralisé, alors les charges d'exploitation diminuent de 528 millions de F.CFP.

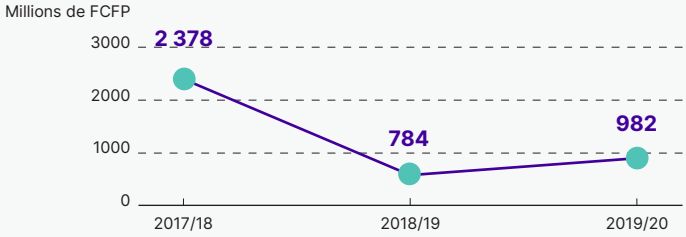

Résultat financier

Le résultat financier s'établit à -58 millions de F.CFP contre -44 millions de F.CFP en fin d'exercice précédent. Cet écart est essentiellement lié à la hausse du découvert.

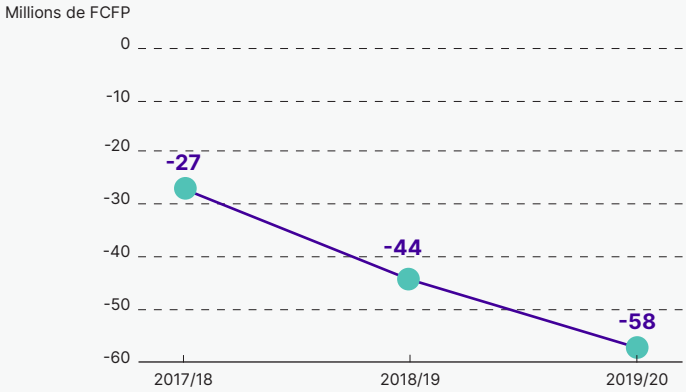

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est un produit de 160 millions de F.CFP, soit une hausse de 468 millions de F.CFP par rapport à l'exercice 2018-2019 dont 346 millions étaient liés à la décision du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au deuxième trimestre 2019 (donc au cours de l'exercice 2018-2019) de mettre fin au projet de construction de l'ouvrage hydro-électrique de la Ouinné.

Résultat net

Le résultat net est de 506 millions de F.CFP à fin juin 2020, en hausse de 381 millions de F.CFP par rapport à l'exercice précédent.

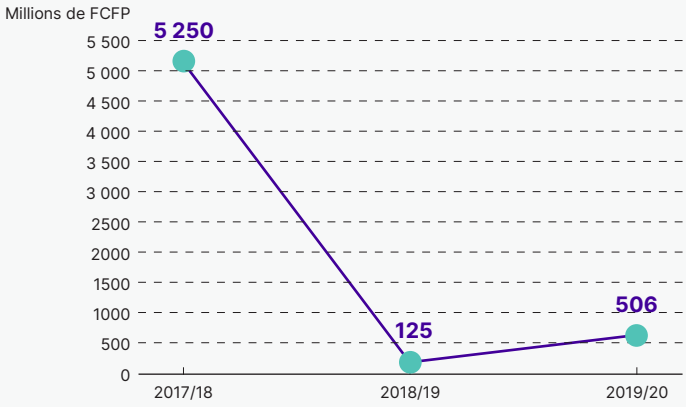

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement de l'exercice s'établit à 2 870 millions de F.CFP. Elle est en hausse de 697 millions de F.CFP par rapport à l'exercice 2018-19.

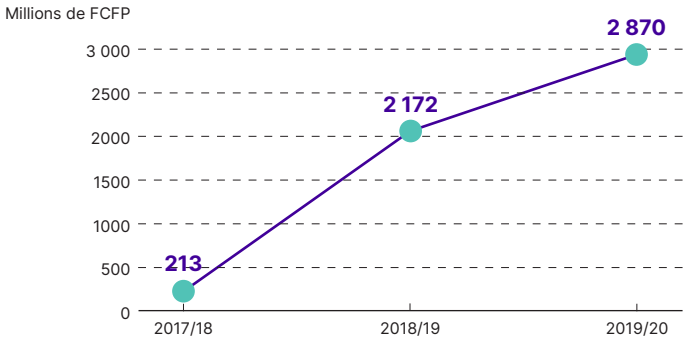

Investissements

Le montant des investissements réalisés au cours de l'exercice 2019-20 s'élève à 3 346 millions de F.CFP, soit une hausse de 300 millions par rapport aux 3 046 millions de F.CFP investis l'an passé. Sur l'exercice, ENERCAL a financé 2 605 millions d'investissements, soit une augmentation de 77 millions par rapport à l'exercice 2018-19.

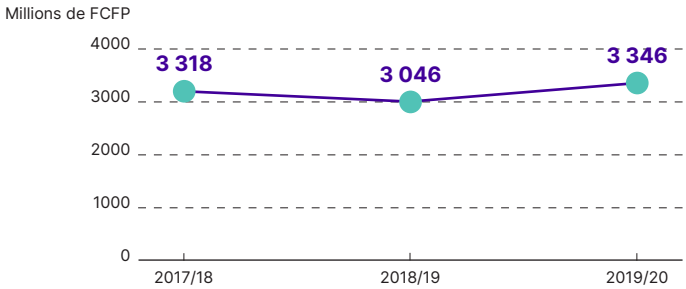

Endettement bancaire

À fin juin 2020, l'encours en capital des emprunts est de 4 548 millions de F.CFP contre 4 232 millions de F.CFP au 30 juin 2019.
ENERCAL a, sur l'exercice, emprunté 950 millions de F.CFP et remboursé 634 millions de F.CFP.
Le gearing d'ENERCAL au 30 juin 2020 s'élève à 29,7 %.

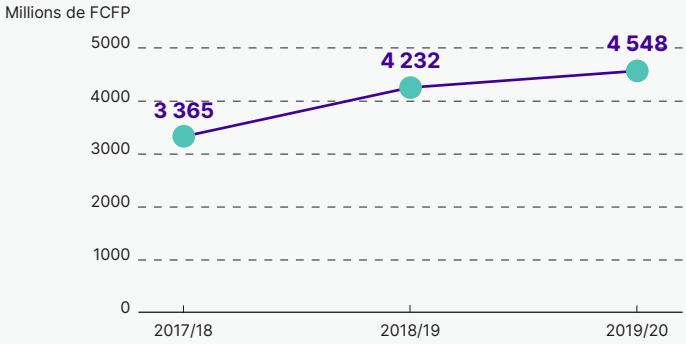

BILAN AU 30 JUIN 2020

ACTIF *Milliers de F.CFP*	Montant brut	Amortissements et dépréciation	Net 30/06/20	Net 30/06/19
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais recherche & développement			0	0
Concessions, brevets, licences	1 642 038	951 831	690 207	424 455
Sous-total I	**1 254 523**	**830 068**	**424 455**	**224 650**
Immobilisations corporelles				
Domaine privé				
Terrains & agencements de Terrains	589 529	174 970	414 560	416 262
Constructions	4 722 719	2 554 030	2 168 689	2 019 279
Installations techniques	10 988 530	8 707 396	2 281 134	2 067 681
Autres immobilisations corporelles	2 469 554	2 015 909	453 645	591 190
Domaine concédé				
Terrains & agencements de Terrains	59 386	59 386	0	0
Constructions	4 789 646	2 999 783	1 789 863	1 862 639
Installations techniques	49 799 212	21 644 447	28 154 764	28 159 838
Autres immobilisations corporelles		0	0	0
Immobilisations en cours	3 344 060	0	3 344 060	2 436 871
Avances et acomptes	10 219	0	10 219	23 789
Sous-total II	**76 772 854**	**38 155 921**	**38 616 933**	**37 577 548**
Immobilisations financières (1)				
Participations et créances rattachées	6 662 959		6 662 959	6 662 959
Prêts	49 112		49 112	42 184
Autres (cautions...)	4 549		4 549	4 499
Sous-total III	**6 716 620**		**6 716 620**	**6 709 642**
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**85 131 511**	**39 107 752**	**46 023 760**	**44 711 645**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	3 340 047	814 813	2 525 235	3 190 313
Avances versées sur commandes	40 084		40 084	47 110
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	3 984 318	153 079	3 831 239	3 586 952
Autres	7 878 306		7 878 306	4 925 931
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	325 005		325 005	787 907
Charges constatées d'avance	54 525		54 525	49 590
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**15 622 285**	**967 892**	**14 654 393**	**12 587 804**
Charges à répartir s./plus exercices	3 706		3 706	4 015
Ecarts de conversion actif	1 352		1 352	2 511
TOTAL GÉNÉRAL	**100 758 854**	**40 075 643**	**60 683 211**	**57 305 975**
(1) dont à moins d'un an :	16 239			27 114
(2) dont à plus d'un an :	2 157 969			2 385 328

PASSIF	30/06/20	30/06/19
CAPITAUX PROPRES		*Milliers de F.CFP*
Capital	1 224 122	1 224 122
Réserve légale	122 412	122 412
Réserves réglementées	57 509	57 509
Autres réserves	9 700 000	9 700 000
Report à nouveau	8 977 164	8 913 752
Résultat de l'exercice	505 514	124 617
Subventions d'investissement		
Capitaux propres	**20 586 720**	**20 142 412**
Concessions de production	2 800 703	2 406 682
Concessions de distribution	15 075 793	14 972 929
Concessions de transport	791 094	792 895
Sur travaux en cours	396 695	190 604
Droits du concédant	19 064 284	18 363 110
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**39 651 005**	**38 505 522**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 352	2 511
Provisions pour fond de renouvellement	288 520	411 054
Provisions pour entretien programmé	2 439 690	2 765 898
Autres provisions pour charges	1 355 327	579 143
TOTAL PROVISIONS	**4 084 888**	**3 758 606**
DETTES (1)		
Empr. auprès Etabl. de crédits	6 426 421	4 691 472
Empr.& dettes financières diverses	1 845 405	1 844 031
Avances et acomptes reçus	57 446	54 566
Fourniss. & comptes rattachés	3 870 358	3 738 675
Dettes fiscales & sociales	1 720 416	1 475 808
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	364 999	479 571
Autres dettes	2 527 340	2 587 894
Produits constatés d'avance	133 540	167 268
TOTAL DETTES	**16 945 925**	**15 039 287**
Ecarts de conversion passif	1 394	2 561
TOTAL PASSIF	**60 683 211**	**57 305 975**
(1) dont à plus d'un an :	3 808 803	3 609 235
à moins d'un an :	13 137 121	11 430 052

COMPTES DE RÉSULTAT AU 30 JUIN 2020

	30/06/20	30/06/19
PRODUITS D'EXPLOITATION		*Milliers de F.CFP*
Ventes d'énergie		
Ventes transport	7 520 559	8 268 922
Ventes haute tension	2 344 258	2 411 186
Ventes basse tension	6 010 404	5 962 165
Modèle Tarifaire	3 404 802	660 025
Énergie en compteur	25 126	2 154
SOUS-TOTAL I	**19 305 150**	**17 304 452**
Autres activités		
Conventions	10 672 721	11 553 630
Travaux et prestations remboursables	1 097 621	1 091 649
Produits des activites annexes	499 057	626 211
SOUS-TOTAL II	**12 269 399**	**13 271 490**
CHIFFRE D'AFFAIRES	**31 574 548**	**30 575 942**
Production stockée	8 127	-200
Production immobilisée	2 616 812	2 578 846
Contribution péréquation tarifaire	2 683	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	983 340	1 080 056
Autres produits	117 342	334 467
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**35 302 853**	**34 569 111**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats d'énergie	16 211 249	15 486 218
Achats stockés	2 854 938	4 374 225
Variation des stocks	588 124	178 257
Autres achats et charges externes	5 750 170	5 868 254
Impôts taxes et versements assimilés	296 389	299 393
Salaires et traitements	2 708 896	2 624 289
Charges sociales	1 061 613	1 006 958
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 449 812	2 157 270
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	175 801	158 887
Dotations aux provisions	605 621	688 857
Autres charges de gestion	1 618 115	942 219
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**34 320 728**	**33 784 827**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**982 125**	**784 284**

	30/06/20	30/06/19
PRODUITS FINANCIERS		*Milliers de F.CFP*
Créances de l'actif immobilisé	707	533
Autres intérêts et assimilés	32 365	33 329
Repr. s/prov.& transf.charges	2 511	-
Différences positives de change	36 269	17 361
Produits cessions valeurs mobilières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**51 223**	**85 187**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et provisions	1 352	1 355
Charges d'intér. & assimilés	91 598	77 765
Différences négatives change	36 416	16 568
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	**129 366**	**95 688**
RÉSULTAT FINANCIER	**-57 514**	**-44 464**
RÉSULTAT COURANT	**924 612**	**739 819**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	239 875	1 231
Sur opérations de capital	107 759	343 062
Rep. sur provisions & transferts de charges	-	-
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**347 635**	**344 293**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 416	470 138
Sur opérations en capital	-	177 024
Dot. aux amort. & provisions	183 313	4 428
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	**186 729**	**651 591**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**160 906**	**-307 298**
Intéressement	145 013	119 380
Impôts sur les bénéfices	434 990	188 524
RÉSULTAT NET COMPTABLE	**505 514**	**124 617**
Total des produits	**35 722 340**	**34 964 627**
Total des charges	**35 216 826**	**34 840 009**

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION AU 30 JUIN 2020

	30/06/20	30/06/19
		Milliers de F.CFP
Chiffre d'affaires	31 574 548	30 575 942
Production stockée	8 127	-200
Production immobilisée	2 616 812	2 578 846
PRODUCTION	**34 199 487**	**33 154 588**
Consommations de l'exercice	25 404 481	25 906 954
VALEUR AJOUTÉE	**8 795 006**	**7 247 634**
Contribution de péréquation	2 683	-
Impôts et taxes	296 389	299 393
Charges de personnel	3 770 509	3 631 247
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**4 730 791**	**3 316 994**
Dotations/reprises amort. et provisions	2 247 893	1 924 958
Autres charges et produits d'exploitation	-1 500 773	-607 753
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**982 125**	**784 284**
Produits financiers	71 852	51 223
Charges financières	129 366	95 688
RÉSULTAT COURANT	**924 612**	**739 819**
Produits exceptionnels	347 635	344 293
Charges exceptionnelles	186 729	651 591
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**160 906**	**-307 298**
Intéressement	145 013	119 380
Impôts sur les bénéfices	434 990	188 524
RÉSULTAT NET COMPTABLE	**505 514**	**124 617**
Produits cessions d'éléments d'actifs	107 732	104 398
Valeurs comptables d'éléments actifs cédés		177 024

FILIALES

Société	Siège social	Capital - XPF	Contrôle
PRONY ENERGIES	Nouméa	1 794 451 024	75 %
ENERCAL ENERGIES NOUVELLES	Nouméa	1 000 000	100 %
URBAN SOLAR	Nouméa	1 000 000	100 %
HYDRO PAALO	Nouméa	1 000 000	51 %
FOCOLA	Nouméa	250 000	51 %
WI HACHE OUATOM	Nouméa	1 000 000	51 %
AGRINERGIE DE OUACO	Koné	1 000 000	26 %
NOUVELLE CALEDONIE ENERGIE	Nouméa	1 000 000	40 %
SEML COTE OCEANIENNE	Koné	27 500 000	0,63 %
SEML GRAND NORD	Koné	27 500 000	0,63 %
SEML ESPACE DE L'OUEST	Koné	27 500 000	0,63 %
SEML SUD MINIER	Koné	27 500 000	0,63 %

Périmètre de consolidation

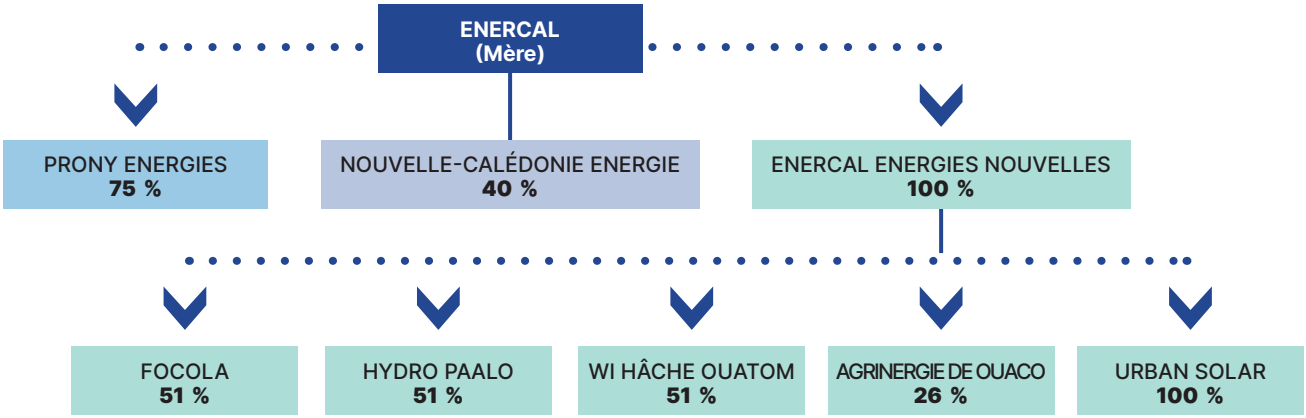

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Intégration globale : ENERCAL Energies Nouvelles (EEN), Focola SAS, Hydro Paalo SAS, Urban Solar
- Intégration proportionnelle : Prony Energies - Wi Hâche Ouatom SAS
- Mise en équivalence : Nouvelle Calédonie Energie (NCE), Agrinergie de Ouaco

Prony Energies

ENERCAL détient 75 % du capital de sa filiale PRONY ENERGIES. Les 25 % restant sont détenus par des sociétés du groupe Engie.
Prony Energies SAS a pour activité la construction et l'exploitation d'une centrale électrique au charbon, d'une puissance de 2 fois 50 MW, située dans le Sud du Territoire.
Cette centrale est destinée aux besoins du réseau public de la Nouvelle-Calédonie et aux besoins de l'usine métallurgique de VALE Nouvelle-Calédonie, à raison de 50 MW chacun.

FAITS MARQUANTS 19-20

Plan d'Amélioration de la Performance de Prony Energies (PAPP)

Le Plan d'Amélioration de la Performance de la centrale de Prony (PAPP) mis en place depuis l'exercice 2012/2013 a pris fin sur l'exercice. Les actions ont été intégrées, pour être poursuivies, dans le SMI (Système de Management Intégré) d'ENERCAL pour un une poursuite de l'amélioration continue de la performance.
Les principaux résultats sont une amélioration de la disponibilité et donc de la production de la centrale.

Relations avec le client ENERCAL

Prony Energies a fourni à ENERCAL 677 GWh sur l'exercice :

- 397 GWh pour alimenter le réseau de Transport de la Distribution Publique,
- 279 GWh pour alimenter le client VALE NC. La disponibilité technique globale annuelle de la centrale sur l'exercice a été de 84 % à comparer aux 78,4 % l'exercice précédent.

Démarche Qualité

La démarche de certification engagée au cours de l'exercice 2018/2019 a conduit, au cours de l'exercice, à la certification ISO 9001 et ISO 14001 de la centrale.

Résultats de Prony Energies

Le résultat net s'établit à 1 116 millions de F.CFP, en baisse de 506 millions de F.CFP par rapport à l'exercice passé.
Cette baisse du résultat net est essentiellement due à la hausse significative de la charge d'impôt (+598 millions de F.CFP). En effet, la fin de la période d'imputation du crédit d'impôt sur les sociétés accordé dans le cadre du financement de la centrale s'est terminée au bout de 10 ans, soit au 30 juin 2019.

Les investissements

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 279 millions de F.CFP et concernent principalement des acquisitions de matériels industriels et des agencements sur le site de la centrale. Ces investissements ont été financés sur fonds propres.

Enercal Energies Nouvelles

Enercal Energies Nouvelles est une SAS au capital de 1 000 000 de francs CFP, créée le 14 mai 2014 et dont le capital est détenu à 100 % par Enercal SAEM.
Cette société a pour objet l'étude, la construction et l'exploitation de nouvelles capacités de production électrique dans le domaine des énergies renouvelables et de capacité de stockage de l'énergie. Elle s'inscrit pleinement comme acteur calédonien au service du Schéma de Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie adopté en juin 2016.

FAITS MARQUANTS 19-20

Enercal Energies Nouvelles continue son développement de projet sur un marché en pleine mutation en Nouvelle-Calédonie et avec un nombre d'acteurs grandissant.

Au cours de l'exercice, Enercal Energies Nouvelles a poursuivi l'exploitation de son portefeuille d'actifs en service, a poursuivi le développement de nouveaux projets, et a pris des participations dans les sociétés Urban Solar, Agrinergie de Ouaco de sorte à en assurer l'exploitation et la maintenance.

La pandémie COVID 19 qui a conduit à l'application des mesures de confinement strict du 24 mars au 19 avril 2020 en Nouvelle-Calédonie n'a pas eu d'impact sur l'activité de la société.

L'exercice 2020-2021 verra la mise en service du projet Hydro Paalo. Le développement de nouveaux projets, les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et les projets d'autoconsommation constituent les autres sources de développement attendues.

Les annonces du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour l'ouverture de nouvelles capacités de production d'énergie photovoltaïque sont des sujets sur lesquels Enercal Energies Nouvelles est très impliquée et elle sera en capacité de répondre à ces appels d'offres.

Adossée à sa maison mère Enercal, Enercal Energies Nouvelles se veut être un acteur majeur dans le développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Calédonie et devra continuer, au cours des prochaines années, de se doter des moyens nécessaires à son ambition.

Le résultat net d'Enercal Energies Nouvelles est un bénéfice de 15 millions de F.CFP, à comparer aux 3 millions de F.CFP l'exercice précédent.

Nouvelle-Calédonie Energie

Nouvelle-Calédonie Energie SAS a été créée le 15 décembre 2016.

Cette société, dont le capital est de 1.000.000 F.CFP, a pour objet l'étude, la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une centrale électrique et de ses installations connexes sur le site de Doniambo à Nouméa, aux fins de contribuer à la satisfaction des besoins en électricité d'une part, du réseau public de la Nouvelle-Calédonie et d'autre part, des installations industrielles de la société Le Nickel – SLN.

ENERCAL détient 40 % du capital de cette société. 10 % sont détenus par la SLN et les 50% restants sont entre les mains de l'ACE (Agence Calédonienne de l'Energie).

FAITS MARQUANTS 19-20

Le début de l'année 2020 a marqué un tournant avec l'abandon du projet initial au profit de la recherche d'un producteur indépendant susceptible d'investir, construire et opérer une centrale au gaz pour satisfaire les besoins de la SLN.

87, avenue du Général de Gaulle
BP C1 - 98848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Tél. : (687) 250 250
Fax : (687) 250 253

enercal.nc